

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PORTFOLIO METAUX PRECIEUX

Classe A - Code ISIN : (C) FR0013342789

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à PORTFOLIO METAUX PRECIEUX - A, vous vous exposez aux marchés des métaux précieux via des dérivés sur indice.

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire 115% de la performance de l'indice Deutsche Bank Commodity Precious Metals Diversified EUR, après prise en compte des frais courants.

L'Indice Deutsche Bank Commodity Precious Metals Diversified EUR Index reflète à hauteur de 86% la performance d'indices de contrats futures sur métaux précieux calculés par Standard & Poors (l'or, l'argent, la platine et le palladium) et à hauteur de 14% la performance d'un indice FED Funds qui reflète le taux d'intérêt pratiqué sur le marché des prêts interbancaires américains. Les variations des composants de l'Indice sont calculées sur la base des cours constatés en USD. L'Indice comporte une couverture contre le risque de change.

Le cours de l'Indice est calculé et publié par le fournisseur d'indice Deutsche Bank IQ. Il est disponible via Bloomberg (DBRCPMDE). Des informations complémentaires sur la composition et les règles de fonctionnement sont disponibles dans le prospectus et sur le site index.db.com.

La gestion vise à obtenir un écart entre l'évolution de la valeur liquidative du fonds et celle de 115% de l'indice Deutsche Bank Precious Metals Diversified EUR le plus faible possible. Ainsi, l'objectif d'écart de suivi (« tracking error ») maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du fonds et celle de 115% de l'indice Deutsche Bank Precious Metals Diversified EUR est de 2%. Si la « tracking error » devenait malgré tout plus élevée que 2%, l'objectif serait de rester néanmoins à un niveau inférieur à 15% de la volatilité de 115% de l'Indice Deutsche Bank Precious Metals Diversified EUR.

Pour y parvenir, le Fonds dans le cadre d'une gestion de type indicelle à réplication synthétique échange une performance fixe de type monétaire contre celle de l'Indice en concluant un contrat d'échange sur rendement global (« Total Return Swap »). L'objectif d'exposition du Fonds à l'Indice est de 115%.

Le fonds pourra être investi jusqu'à 100% de son actif net en actions émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation et ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE. Les actions émises par des sociétés de pays émergents seront limitées à 30% de l'actif net.

Le fonds pourra également investir, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées de la zone OCDE et libellées dans une des devises des Etats membres du G7. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres de notation allant de AAA à BBB- dans l'échelle de notation Standard & Poor's et/ou dans celle de Fitch et/ou allant de Aaa à Baa3 dans celle de Moody's ou jugées équivalentes par la Société de gestion.

La sensibilité de la partie obligataire et monétaire sera comprise entre 0 et 11.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

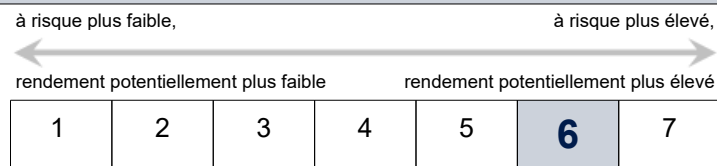
L'OPC est géré passivement et a pour objectif de répliquer la performance de son indice.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des futures sur matières premières sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	5,00 %

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants	0,88 % de l'actif net moyen
----------------	-----------------------------

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

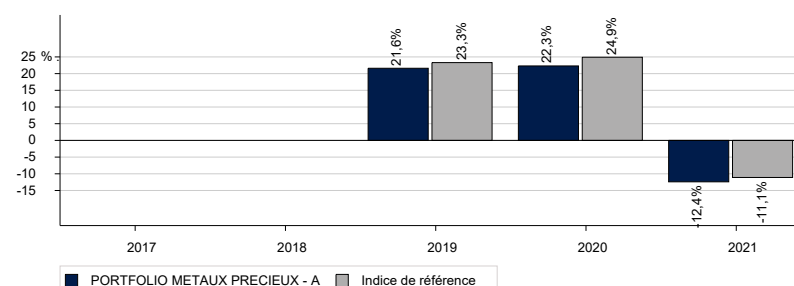
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 mars 2022. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 30 juillet 2018 et sa classe A le 30 juillet 2018.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 juillet 2022.